



**Organe subsidiaire de conseil scientifique
et technologique**

**Quarante-huitième session
Bonn, 30 avril-10 mai 2018**

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport du Comité de l'adaptation

**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Quarante-huitième session
Bonn, 30 avril-10 mai 2018**

Point 11 de l'ordre du jour

Rapport du Comité de l'adaptation

Rapport du Comité de l'adaptation

Projet de conclusions proposé par les Présidents

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) ont poursuivi leur examen des travaux menés par le Comité de l'adaptation comme suite au paragraphe 42 de la décision 1/CP.21, ainsi que des travaux menés par celui-ci, conjointement avec le Groupe d'experts des pays les moins avancés, comme suite aux paragraphes 41 et 45 de la même décision. Ils ont salué les progrès accomplis dans la poursuite des délibérations sur ces questions, dont il rendu compte dans les notes informelles révisées des cofacilitateurs¹.

2. Le SBI et le SBSTA ont décidé de poursuivre leur examen de ces questions sur la base des notes informelles révisées mentionnées au paragraphe 1 ci-dessus à la seconde partie de leur quarante-huitième session en vue de formuler une recommandation que la Conférence des Parties, à sa vingt-quatrième session (décembre 2018), renverrait à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris pour examen et adoption à sa première session (décembre 2018).

¹ La note informelle révisée correspondant aux mandats énoncés au paragraphe 42 de la décision 1/CP.21 figure à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/SB48_IN_SBI_i11-SBSTA_i4_2.pdf?download, et la note informelle révisée correspondant aux mandats énoncés aux paragraphes 41 et 45 de la décision 1/CP.21 à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/SB48.IN_SBI_i11-SBSTA_i4.pdf?download.

